

Said Sadi convoqué par le juge d'instruction

L'ex-président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Said Sadi qui se trouve actuellement en France, a reçu une convocation du tribunal de Sidi M'hamed à Alger pour comparaître devant le juge d'instruction. L'audition devait avoir lieu le 30 octobre dernier.

'' Je viens de recevoir une convocation pour me présenter devant le doyen des juges d'instruction du tribunal de Sidi M'hamed. Le motif invoqué est une plainte pour diffamation'', indique-t-il avant d'ajouter : '' Les avocats qui se sont présentés devant le magistrat se sont entendu confirmer le sujet mentionné dans la correspondance sans avoir pu connaître l'identité du ou des plaignants''.

Said Sadi affirme que l'identité de celui a déposé cette plainte n'a pas précisé. '' Si les rigidités procédurales peuvent toujours être avancées pour justifier l'opacité, on ne voit guère d'intérêt à tenir secret le nom d'une personne ou d'une institution qui se serait sentie diffamée par mes écrits ou, plus généralement, par mes interventions médiatiques'', note-il.

'' Quelle est la raison de ce mystère ? A-t-on décidé de la diffamation en attendant de trouver le diffamé ? A-t-on peur de voir celui-ci se rétracter ? Sa crédibilité serait-elle si problématique qu'il faut cacher le plus longtemps possible son identité à l'opinion publique ?, s'interroge-t-il.

Pour l'ex-président du RCD, il s'agit d'une tentative de lui faire payer ses positions politiques. '' Pour l'avoir affrontée de longue date, je sais que la justice à la carte est l'une des plus grandes plaies de l'Algérie indépendante. Du point de vue de la démocratie citoyenne, cette affaire rocambolesque vient confirmer deux choses : la première est que la provocation est toujours une substance additive pour le régime des clans ; la seconde est que le seul intérêt de cette institution est de servir de tribune pour dénoncer un système politique dont elle est la plus déplorable manifestation. Pour l'heure, nous attendons que le diffamé anonyme sorte du bois'', dit-il.

Voir [la convocation](#)